NOTICE TO MEMBERS:

Le français suivra.

As a follow up to our message of November 30 when we let members know we would be ceasing operations at CAGH on December 31, 2023, we wanted to share this list of frequently asked questions (and answers) that we have been getting from members.

Question: Has the organization dissolved?

Answer: No. CAGH paused its activities as of December 31, 2023 due to lack of funds for ongoing operations. This is different from dissolving the organization; we have not dissolved. Further conversations about the future of the organization will be had with members and others in early 2024. CAGH has paused the ability to become a new member or to update a membership until decisions can be made about the future of the organization.

Question: When was the Board aware of the financial concerns and what led to this unfortunate situation?

Answer: The Board was always aware that fundraising was an ongoing need. When it was determined in spring 2023 that the HSG Secretariat contract could not continue we knew finances would be very tight after the end of October. The Board was hopeful that the various efforts initiated (i.e., grant applications, shifting staff roles, reducing operational expenses, enhancing conference profit, trying to increase memberships) would be successful. However, this was not sufficient. There is no single person, group, or event that led to the lack of funds. The Board continued to watch cash flow projections throughout November and determined at the end of the month that we had to cease operations to avoid the situation of being unable to pay staff into 2024. CAGH had insufficient funds beyond December 31, 2023 to operate sustainably. Balancing ongoing contracts and commitments in 2023 had not afforded sufficient time or successful efforts to secure additional funding to ensure financial viability for 2024.

Question: Will members see financial statements?

Answer: As a nonprofit organization we are legally obligated to share audited financial statements publicly. The 2022 audited financial statement is available online in the CAGH 2022 annual report. These were discussed at the CAGH annual general meeting on October 16, 2023. Audited financials were presented however we do recognize that some members did not have access to them prior to the meeting. We also recognize that the financial statements at 2022 year end were less worrisome than the financial situation became later into 2023.

Question: What about the staff?

Answer: All staff members have been let go due to lack of funding; this was not a decision we took lightly. We have had incredible staff members! Each previous staff person was let go in accordance with the policies of the Employment Standards Act of Ontario and with recognition of their service to the organization. Volunteer board members have decided to continue to support the CAGH through this period of uncertainty. Currently, basic essential tasks (i.e., member communications, financial oversight, Board meetings, file organization and storage) are being covered by our small volunteer Board, other volunteers, or hourly paid consultants until further plans can be made.

Question: What about projects?

Answer: We have worked with partners on our two active and ongoing partnered projects to transfer the CAGH activities and budget to them. This was done amicably and with collegial understanding. We have paused the negotiation of new projects until decisions can be made about the future of the organization and funding its core operations.

Question: Will there be a Canadian Conference on Global Health in 2024?

Answer: We are unsure at present but we are exploring opportunities. We are hopeful we can reconvene in this way again soon.

Question: Will the website, member directory, and member communications carry on?

Answer: Yes, these platforms will continue in a limited capacity for the time being. We have been able to secure the website, member directory, and communication platforms into 2024 with the hope that future activities may be supported by them and they can be fully revived at some point.

Question: We have heard about several board member resignations. What does this mean for the governance of CAGH?

Answer: Yes, it is unfortunate but in the past month several board members have resigned including the Treasurer and Vice-Chair among others. However, seven Board members remain, including the Chair. Those who remain have a diverse skill set and geographic locations and have been working hard to find the right solutions with the resources (time, human, financial) that are available. Filling empty Board positions and assessing the present state and future of all CAGH committees will be required in 2024 in order to maintain appropriate governance.

Question: Do members get their membership fees returned?

Answer: No, we are not returning members fees at this time. We remain committed to providing membership benefits such as access to the member portal, opportunities to engage in any CAGH events or units or being first to know when CAGH activities or new initiatives are launched. We have paused accepting new members until such time as we are into 2024 and current members have had a chance to ask questions and contribute to the future vision of the organization.

Question: How can members help CAGH with the financial situation or in any other capacity?

Answer: While it is a time of difficulty and uncertainty at CAGH, we do believe 2024 will offer hope that our work of convening, partnering, and championing for global health equity will continue. In the new year, please consider participating in any of the organized dialogues and consider volunteering for Board positions or committees when these openings are advertised. CAGH will be considering new funding sources in 2024 and we welcome your ideas about this as well.

Question: What about the existing CAGH structures like the University Advisory Council, the Working Group for Climate Change and Health, the Student and Emerging Professionals Network, MentorNet, Women in Global Health, or the CAGH Student Chapters?

Answer: The Board has communicated with the leads for all of these groups and the hope is that while central funding and staff support is not currently available for them, some of the present activities will continue. Please see below for information about dialogues that are set up to discuss these and other issues in early 2024.

Question: Will there be consultation with membership?

Answer: Yes. Unfortunately with all of the commitments we had in the ceasing of operations, any earlier consultations were not possible. The CAGH Board had to act swiftly when it was determined that finances had reached a concerning level. Those decisions did not include member consultation at the time. However, going forward decisions about the future of the organization and these various components would be made with wide consultation. Given the upcoming holidays, we are sharing this list of questions and answers with you to ensure you have at least some information now.

If CAGH members have additional questions, please send them to info@cagh-acsm.org and we will work to respond to them as soon as we can. We wish you a peaceful holiday season and will look forward to further conversations in 2024.

From the CAGH Board of Directors:

Colleen Davison (Chair)
Michelle Amri
Lubna Bhayani
Nasreen Jessani
Tina Lines
Drissa Sia
Nalini Singhal

==========

AVIS AUX MEMBRES:

Pour faire suite à notre message du 30 novembre dans lequel nous informions les membres que nous allions cesser nos activités à l'Association canadienne pour la santé mondiale (ACSM) le 31 décembre 2023, nous voulions partager cette liste de questions fréquemment posées (et de réponses) que nous avons reçues de la part des membres.

Question: L'organisation a-t-elle été dissoute?

Réponse: Non. L'ACSM a interrompu ses activités au 31 décembre 2023 en raison d'un manque de fonds pour les opérations en cours. Il ne s'agit pas d'une dissolution de l'organisation ; nous n'avons pas été dissous. D'autres discussions sur l'avenir de l'organisation auront lieu avec les membres et d'autres personnes au début de l'année 2024. L'ACSM a suspendu la possibilité de devenir un nouveau membre ou de mettre à jour une adhésion jusqu'à ce que des décisions soient prises sur l'avenir de l'organisation.

Question: Quand le conseil d'administration a-t-il été informé des problèmes financiers et qu'est-ce qui a conduit à cette situation regrettable?

Réponse: Le conseil d'administration a toujours été conscient que la collecte de fonds était un besoin permanent. Lorsqu'il a été déterminé, au printemps 2023, que le contrat du secrétariat de la HSG ne pourrait pas être maintenu, nous savions que les finances seraient très serrées après la fin du mois d'octobre. Le conseil d'administration espérait que les divers efforts entrepris (demandes de subventions, modification des rôles du personnel, amélioration des bénéfices de la

conférence, réduction des dépenses opérationnelles, tentative d'augmenter le nombre d'adhésions, etc.) seraient couronnés de succès. Cependant, cela n'a pas suffi. Il n'y a pas une seule personne, un seul groupe ou un seul événement qui soit à l'origine du manque de fonds. Le conseil d'administration a continué à surveiller les projections de trésorerie tout au long du mois de novembre et a décidé à la fin du mois que nous devions cesser nos activités pour éviter d'être dans l'incapacité de payer le personnel jusqu'en 2024. L'ACSM ne dispose pas de fonds suffisants au-delà du 31 décembre 2023 pour fonctionner de manière durable. L'équilibre entre les contrats et les engagements en cours en 2023 n'a pas permis de disposer de suffisamment de temps ou de déployer des efforts fructueux pour obtenir des fonds supplémentaires afin d'assurer la viabilité financière pour 2024.

Question: Les membres verront-ils les états financiers?

Réponse: En tant qu'organisation à but non lucratif, nous sommes légalement tenus de rendre publics les états financiers vérifiés. Les états financiers vérifiés de 2022 sont disponibles en ligne dans le rapport annuel 2022 de l'ACSM. Ces états financiers ont été discutés lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACSM le 16 octobre 2023. Les états financiers vérifiés ont été présentés, mais nous reconnaissons que certains membres n'y ont pas eu accès avant la réunion. Nous reconnaissons également que les états financiers à la fin de l'année 2022 étaient moins inquiétants que la situation financière à la fin de l'année 2023.

Question: Qu'en est-il du personnel?

Réponse: Tous les membres du personnel ont été licenciés en raison du manque de financement ; nous n'avons pas pris cette décision à la légère. Nous avons eu des membres du personnel incroyables! Chaque membre du personnel a été licencié conformément aux politiques de la loi sur les normes d'emploi de l'Ontario et en reconnaissance des services rendus à l'organisation. Les membres bénévoles du conseil d'administration ont décidé de continuer à soutenir l'ACSM pendant cette période d'incertitude. Actuellement, les tâches essentielles (c'est-à-dire les communications avec les membres, la surveillance financière, les réunions du conseil d'administration, l'organisation et l'entreposage des dossiers) sont assurées par notre petit conseil d'administration bénévole, d'autres bénévoles ou des consultants rémunérés à l'heure jusqu'à ce que d'autres plans puissent être élaborés.

Question : Qu'en est-il des projets ?

Réponse : Nous avons travaillé avec nos partenaires sur nos deux projets actifs et en cours pour leur transférer les activités et le budget de l'ACSM. Cela s'est fait à l'amiable et avec une compréhension collégiale. Nous avons suspendu la négociation de nouveaux projets jusqu'à ce

que des décisions soient prises concernant l'avenir de l'organisation et le financement de ses activités de base.

Question : Y aura-t-il une conférence canadienne sur la santé mondiale en 2024 ?

Réponse : Nous n'en sommes pas certains pour l'instant, mais nous explorons les possibilités qui s'offrent à nous. Nous espérons pouvoir nous réunir à nouveau de cette manière bientôt.

Question : Le site web, l'annuaire des membres et les communications avec les membres seront-ils maintenus ?

Réponse : Oui, ces plates-formes continueront à fonctionner de manière limitée pour le moment. Nous avons été en mesure de garantir le site web, l'annuaire des membres et les plateformes de communication jusqu'en 2024, dans l'espoir que les activités futures pourront être soutenues par ces plateformes et qu'elles pourront être entièrement relancées à un moment donné.

Question: Nous avons entendu parler de plusieurs démissions de membres du conseil d'administration. Qu'est-ce que cela signifie pour la gouvernance de l'ACSM ?

Réponse : Oui, c'est regrettable, mais au cours du mois dernier, plusieurs membres du conseil d'administration ont démissionné, notamment le trésorier et le vice-président. Toutefois, il reste sept membres du conseil d'administration, dont le président. Ceux qui restent ont des compétences et des situations géographiques diverses et ont travaillé dur pour trouver les bonnes solutions avec les ressources (humaines, financières et en temps) qui sont disponibles. Il faudra pourvoir les postes vacants au sein du conseil d'administration et évaluer l'état actuel et l'avenir de tous les comités de l'ACSM en 2024 afin de maintenir une gouvernance appropriée.

Question: Les membres sont-ils remboursés de leur cotisation?

Réponse: Non, nous ne remboursons pas les cotisations des membres pour le moment. Nous restons déterminés à offrir aux membres des avantages tels que l'accès au portail des membres, la possibilité de participer aux événements ou aux unités de la CAGH ou d'être les premiers à être informés du lancement des activités ou des nouvelles initiatives de la CAGH. Nous avons suspendu l'acceptation de nouveaux membres jusqu'à ce que nous soyons en 2024 et que les membres actuels aient eu l'occasion de poser des questions et de contribuer à la vision future de l'organisation.

Question : Comment les membres peuvent-ils aider l'ACSM dans sa situation financière ou à tout autre titre ?

Réponse : Bien que l'ACSM traverse une période difficile et incertaine, nous pensons que 2024 offrira l'espoir que notre travail de rassemblement, de partenariat et de défense de l'équité en matière de santé mondiale se poursuivra. Au cours de la nouvelle année, nous vous invitons à participer à l'un des dialogues organisés et à vous porter volontaire pour occuper un poste au sein du conseil d'administration ou d'un comité lorsque ces postes seront vacants. L'ACSM envisage de nouvelles sources de financement en 2024 et vos idées à ce sujet sont également les bienvenues. Maintenez votre adhésion à l'ACSM et restez à l'écoute.

Question : Qu'en est-il des structures existantes de l'ACSM, telles que le conseil consultatif universitaire, le groupe de travail sur le changement climatique et la santé, le réseau des étudiants et des professionnels émergents, le programme de mentorat, les femmes en santé mondiale ou les sections étudiantes de l'ACSM ?

Réponse : Le conseil d'administration a communiqué avec les responsables de tous ces groupes et espère que, bien que le financement central et le soutien du personnel ne soient pas actuellement disponibles pour eux, certaines des activités actuelles se poursuivront. Vous trouverez ci-dessous des informations sur les dialogues à organiser pour discuter de ces questions et d'autres sujets au début de l'année 2024.

Question : Les membres seront-ils consultés ?

Réponse : Oui. Malheureusement, compte tenu de tous les engagements pris lors de la cessation des activités, il n'a pas été possible de procéder à des consultations plus tôt. Le conseil d'administration de l'ACSM a dû agir rapidement lorsqu'il a été déterminé que les finances avaient atteint un niveau préoccupant. Ces décisions n'ont pas donné lieu à une consultation des membres à l'époque. Toutefois, à l'avenir, les décisions concernant l'avenir de l'organisation et de ses différentes composantes seront prises après une large consultation. À l'approche des fêtes de fin d'année, nous partageons avec vous cette liste de questions et de réponses afin que vous disposiez dès à présent d'un minimum d'informations.

Si les membres de la ACSM ont des questions supplémentaires, veuillez les envoyer à info@cagh-acsm.org et nous nous efforcerons d'y répondre dès que possible. Nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année sereines et nous nous réjouissons de poursuivre les discussions en 2024.

De la part du conseil d'administration de la ACSM:

Colleen Davison (présidente)
Michelle Amri

Lubna Bhayani
Nasreen Jessani
Tina Lines
Drissa Sia
Nalini Singhal